

COMMUNIQUE DE PRESSE

20 décembre 2021

Le PDC Ville de Genève a adopté le budget 2022 sans enthousiasme mais se réjouit néanmoins d'avoir pu le marquer de son empreinte.

Lors de la dernière séance du Conseil municipal, Jean-Luc von Arx, commissaire aux finances, a rappelé et expliqué, au début des débats, le vote négatif des commissaires PDC aux finances par rapport au projet de budget 2022. En effet, le groupe PDC, au vu du budget initialement présenté par le Conseil administratif, insatisfaisant, ne pouvait qu'émettre un préavis négatif.

Le chef de groupe Alain de Kalbermatten, à l'issue du vote final positif sur le budget 2022, que le PDC a soutenu car il donnait suite aux revendications du parti, a néanmoins indiqué que le parti regrettait un manque de priorités des sujets traités tels que la transition énergétique et les politiques publiques qui figuraient dans le discours de législature.

Par ailleurs concernant les missions que la Ville de Genève se donne envers ses concitoyens, le chef de groupe relève que l'on peut féliciter notre magistrate Marie Barbey- Chappuis pour la gestion exemplaire de son département et résume ainsi ce vote décisif pour l'année à venir : *« Nous retiendrons de ce 18 décembre 2021 la reconnaissance de la majorité pour les valeurs portées par le PDC telles que l'aide à la petite enfance, les familles ainsi que l'économie locale, qui sont à notre sens des valeurs universelles. »*

Pour un projet-pilote de permanence estivale des crèches

Le Conseil municipal a voté à la quasi-unanimité en faveur de l'instauration d'un projet-pilote de permanence estivale pour les crèches de la Ville de Genève. Ce projet a pour objectif de répondre aux besoins des familles habitant en Ville de Genève qui ne peuvent prendre leurs vacances durant la fermeture annuelle des crèches pendant l'été.

Lors du débat budgétaire, le PDC a proposé de débloquer des fonds (CHF 200'000) en vue de mettre en place l'expérimentation de cette mesure, dans un premier temps, pour une centaine d'enfants.

A cet effet, la conseillère municipale Anne Carron a défendu l'amendement proposé, en rappelant que d'autres villes suisses ont déjà mis en place un tel système, à la satisfaction tant des employés que des usagers des crèches.



Le PDC se réjouit de pouvoir ainsi répondre aux besoins de nombreuses familles sans solution de garde alternative durant la fermeture estivale des crèches.

Après avoir proposé dans le cadre du budget 2021 l'instauration de bons solidaires destinés à soutenir le commerce local durement touché par les fermetures provoquées par la crise sanitaire, le PDC, pour le budget 2022, a proposé une enveloppe financière destinée à soutenir des projets d'animation sur l'espace public

Alain Miserez, conseiller municipal, a salué les initiatives de notre magistrate Marie Barbey-Chappuis adoptées dans ce sens, à savoir notamment les illuminations de Noël, le festival Geneva Lux et le Marché de Noël.

L'enveloppe de CHF 80'000 proposée par le Groupe PDC et adoptée par le Conseil municipal à la quasi-unanimité permettra de proposer des animations nouvelles attendues par les commerçants de la Ville de Genève et ainsi de soutenir l'économie locale.

Un choix essentiellement politique qui revient au Conseil municipal : La PR-1497, proposition du Conseil administratif du 15 décembre 2021 en vue d'exercer le droit de préemption de la Ville de Genève sur une parcelle sise avenue Eugène-Pittard 21.

Acceptée par 37 oui contre 25 non, l'acquisition de la parcelle surface de 3919 m², sise avenue Eugène-Pittard 21, s'insère dans le cadre de la politique d'acquisitions de la Ville de Genève. Elle permettrait la construction d'un immeuble d'une trentaine de logements en remplacement des anciens bâtiments de l'école privée Rodolphe Töpffer qui envisage de transférer son activité sur un autre site.

Le chef de groupe a souligné ce qui suit : *« Les promoteurs sont des gens sérieux et constructifs. Il est par conséquent évident que le Conseil administratif pourra négocier sans autre avec eux pour la construction de la crèche envisagée, qu'il est important que la classe moyenne puisse, elle aussi, se loger dans notre Ville et que la construction des PPE puisse être réalisée sous la houlette du privé. En d'autres termes, l'exercice par la Ville de son droit de préemption doit demeurer, comme cela est l'esprit de cette institution, exceptionnel ».*

Le groupe PDC souhaite à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fins d'année, santé et prospérité pour l'année 2022.

Contacts:

Alain de Kalbermatten, chef de groupe
079 457 27 85



Anne Carron, conseillère municipale
078 868 86 53

Jean-Luc von Arx, conseiller municipal
079 159 85 02

Nargis Curteanu, assistante parlementaire
079 334 78 05